

## Les Bâtards de Louis de Male.

---

La Revue "*Jadis*" posait il y a quelques années la question reproduite ci-après : " Le 15 Février 1384 (n. st.) (1) Clais Bonin, écuyer, chambellan de Mgr. de Bourgogne et chatelain de Gosnay présente l'inventaire de tous les biens meubles, garnison et artillerie contenus dans le Château. On y lit : " Et quant est de sept " jovènes demiseles et de quatre jovènes fiex donné en " garde et gouvernance de demiselle *Lisebette de Lich- " tervelde*, avecques deux autres demiselles servantes, " ait le dit Messire Henry d'Espierre prins telle infor- " macion qu'il a volu et scet leur estat : car je Clays " n'en euch onques charge de leur amministration, et " autre chose n'y say ".

" Quels étaient ces jeunes gens et ces jeunes filles ?

" En quelle qualité étaient ils au Château de Gosnay " à la mort de Louis de Male ? Quelqu'un pourrait- " il jeter un peu de lumière sur ce problème ? " (2).

Le nom du "*demiselle Lisebette de Lichtervelde*" cité dans ce document ayant éveillé ma curiosité, j'ai tenté de percer cette énigme et après de nombreuses recherches je crois avoir réussi, non pas à jeter un peu de lumière sur le problème, mais de l'avoir résolu.

L'auteur de la question ne citant aucune référence et la Revue "*Jadis*" ayant cessé de paraître en 1914, force

---

(1) Louis de Male, Comte de Flandre, beau père du Duc de Bourgogne, était mort à Saint-Omer, le 30 Janvier 1384 (n. st.).

(2) "*Jadis*" Questionnaire d'Histoire et d'Archéologie : Direction : M. Amé Demeuldre, Soignies, N° 187 de la collection, Septembre 1912, p. 130.

me fut de rechercher la source qui était à la base de la question posée. Je la retrouvai à Lille dans les *Analyses de Godfroy* aux Archives Départementales du Nord. Il s'agit de "l'Inventaire des biens du château de Gosnay" (Artois, actuellement Pas de Calais, Canton d'Houdain) appartenant au Duc de Bourgogne par la mort de Louis Comte de Flandre et dressé par Messire Henry d'Espierre, Chevalier (1).

La partie finale du dit Inventaire nous conduira déjà sur la bonne voie, car j'y lis en effet "Item memore  
" d'un pavillon de chendal sanghin a mettre deseur l  
" lit, une keute pointe de telle couleur assez usée, item  
" l couvertoir de gris de peu de valeur, III tapis de  
" bleu frestelé de blanc a bestez d'Inde, item un roumant  
" de merlin que Monseigneur, cui Dieux pardoinst, don-  
" na ou envoya à la demoiselle qui garde les enffans".

Ah ! le bon Père ! Sinon le bon époux ! Au moins Louis de Male ne se désintéressait il pas du fruit de ses dérèglements !

Si le dernier comte de Flandre de la Maison de Dampierre n'a pas été le détestable prince que les historiens des Communes flamandes nous ont représenté, il n'était cependant pas le parangon des vertus privées, et pas plus que son père Louis de Nevers, et que ses petit fils et arrière petit fils Jean sans Peur et Philippe le Bon, il n'était un modèle de fidélité conjugale.

Marié en 1347 à Marguerite de Brabant, celle-ci ne lui donna qu'une fille légitime, Marguerite de Male, née en 1350. Cette princesse épousera en 1369, Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, 4ème fils du Roi de France Jean II. Marguerite de Male, seule héritière des Comtés de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Rethel, sera encore, en qualité de nièce de la Duchesse Jeanne de Brabant, le lien qui assurera plus tard à la Maison

---

(1) Lille : A. D. N<sup>o</sup>. original en papier, B. 16228, N<sup>o</sup> 10948.

de Bourgogne l'héritage du Brabant et du Limbourg d'abord, du Hainaut, de la Hollande et du Luxembourg ensuite, devenant ainsi l'instrument essentiel de l'unification de nos provinces.

Mais à côté de la fille unique légitime, il y avait toute une autre descendance ! Dès le milieu du règne de Louis de Male on voit en effet apparaître à sa Cour, et parmi les personnages importants de l'époque, plusieurs autres enfants nettement avoués, qui perpétueront longtemps en plusieurs lignes naturelles le nom de Flandre légitimement éteint avec lui.

Dans son testament rédigé le 29 Janvier 1384 (n. st.) veille de sa mort (1), le vieux Comte, tout en demandant humblement pardon à Dieu pour les scandales qu'il a donnés, n'oublie cependant pas ses bâtards. Après de nombreuses clauses stipulant en faveur d'institutions religieuses l'octroi de legs réparateurs, Louis de Male recommande à ses exécuteurs testamentaires un certain nombre d'entr'eux, ainsi que "leurs frères et leurs sœurs". Il n'en cite nommément que cinq : trois fils et deux filles ; sans doute ceux là sont ils déjà établis ou en âge de l'être à l'époque ou il rédige ses derniers volontés, ce qui leur vaut une citation nominative.

Ces fils, vaillants et fameux chevaliers, célèbres dans les chroniques du temps, par une fatalité singulière, mourront tous trois le même jour, le 28 Septembre 1396, à la bataille de Nicopolis, au cours de la croisade manquée que le jeune Comte de Nevers (le futur Jean sans Peur) conduisit au désastre dans les plaines de la Bulgarie. Ce sont : *Louis, dit le Haze de Flandre*, allié à une fille de la Maison de Landas ; *Louis de Flandre dit le Frison*, Sgr. de la Woestine, époux de Marie de Ghistelles, auteur de la Maison de Flandre dite de Praet et enfin *Jean de Flandre dit sans Terre* qui par son ma-

---

(1) *Bruelles* : Arch. Gén. du Roy. : Trésor des Chartes de Flandre, 2ème Série : 1384, 29 Janvier. Copie du XVIII s.

riage avec Wilhelmine de Nevele (1) fonda la Maison de Flaîndre dite de Drincham.

Quant aux deux filles: il s'agit de deux " Marguerite " : la première, à qui son père avait assuré une rente de sept cents livres parisis à l'occasion de son mariage avec le Sgr de Wavrin, la seconde que le testament comtal se contente de désigner comme la " Nonnain de Peteghem ". Cette Marguerite, Abbessede de Peteghem en 1414, recevait encore à cette époque une pension de 75 livres (2).

Le testateur se charge de nous dire que ce n'est pas tout, puisqu'il nous parle de " leurs frères et de leurs soeurs ". Et en effet, VREDIUS nous cite (3) encore plusieurs fils: Robert, Pierre, Victor, Charles, ainsi que plusieurs filles: Jeanne, Beatrice et une troisième Marguerite.

*Pierre* mourut jeune avant son père, le 3 Mars 1376, et git à Gand aux Dominicains.

*Charles* ne figure dans cette liste que par erreur. Mort en 1491 il aurait vécu 108 ans après la mort de Louis de Male! Son épitaphe, citée par Vredius, le donne d'ailleurs comme fils de Robert.

*Robert* fut pourvu des Seigneuries d'Elverdinghe et de Vlamertinghe et devint Vicomte d'Ypres par son mariage avec Anastasie d'Oultre, Vicomtesse d'Ypres, fille de Baudouin et d'Anastasie de Moorslede (4). Ce

(1) Fille de *Guillaume de Nevele* et de *Wilhelmine de Halwyn*, dame de *Lichtervelde* du chef de sa mère Marguerite de *Lichtervelde*. Le mariage eut lieu à Arras vers 1388: Brux.: A. G. R. Ch. des Comptes, N° 42890, fol. 13 r°.

(2) *Bruxelles*: A. G. R. Ch. des Comptes, N° 2704, compte de Jean Utenhove, Rec. gen. de Flandre, fol. 68 v°.

(3) OLIVIER VREDIUS, *Genealogia Comitum Flandrie*. T. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 111; T. IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 275.

(4) Cette *Anastasie de Moorslede*, dame de Staden, avait épousé en très jeunes noces *Louis de Lichtervelde*, Chevalier, Prévôt de Lille et puis Haut Bailli de Termonde, tué au Beverhoutsveld en 1382, dont *Victor de Lichtervelde*, Haut Bailli de Courtrai.

mariage se fit en grande pompe à Ypres en présence du Comte de Charolais (Philippe le Bon), le 12 Septembre 1419 (1), soit deux jours après l'assassinat de Jean sans Peur que Charolais ignorait encore à ce moment.

*Victor* fut seigneur d'Ursel et de Wisseghem (2) et épousa Jeanne de Gavre dite d'Escornaix (3). Il était alors Amiral de la Mer et Capitaine de Biervliet (4) et avait été en 1400 l'un des commandants de vaisseau de la flotte de Jean sans Peur condamnés à l'exil par les 4 membres de Flandre (5).

Quant à la troisième *Marguerite*, elle avait épousé d'abord Florent de Maldeghem qui la laissa veuve dès 1374. Elle s'unit ensuite successivement à Hector de Vuerhoute et à Siger de Gand et mourut en 1415.

*Jeanne* fut alliée à Théodoric, Sgr. de Hondschote (6).

*Béatrice* enfin devient la femme de Robert le Maréchal, Chambellan du Comte de Flandre, et l'un de ceux qui firent l'office de témoins à la rédaction de son testament.

Voilà donc identifiés 6 garçons et 5 filles ! Mais ce n'est pas tout encore : car je trouve mention de deux "*Catherine*" : l'une marié en 1390 (7), l'autre religieuse

(1) *Bruvelles* : A. G. R. Ch. des Comptes, N° 38644, fol. 41 v°. Le Comte de Charolais passe à Courtrai à l'aller et au retour les 11 et 13 Septembre : *Ibid.*, N° 33166, fol. 56 v°.

(2) *Victor* est le seul de tous ces enfants dont nous connaissons la mère : celle-ci, *Marguerite Haelshuuts*, se maria à Henri Mayen et fit en 1427 et 1441 des donations en faveur de deux bâtards de Victor.

(3) Le mariage eut lieu à Audenaerde vers le 15 Septembre 1420. *Bruvelles* : A. G. R. Ch. des Comptes, N° 43125, fol. 12 r°.

(4) *Bruvelles* : A. G. R. Ch. des Comptes, N°s 37250, fol. 520, et 32166 : *passim*.

(5) KERVYN, *Histoire de Flandre*, T. III, p. 97.

(6) La dame de Hondschote vivait encore en 1420. *Bruvelles*, A. G. R. Ch. des Comptes, N° 43125, fol. 19 r° et v°.

(7) *Bruvelles* : Bibl. roy. Manuscrits : Fonds Merghelynck, N° 32, T. II, p. 141. : Extr. des comptes d'Ypres 1390, 3<sup>e</sup> trimestre — Dépenses diverses : XX Cronien ghescut ter brulocht *Joncver. Kateline* bastarde dochter Van Min here Lodewick Van Vlanderen..... XXXVIII lb.

au Monastère de la Thieuloye-lez-Arras (1), ce qui nous fait maintenant 6 garçons et 7 filles.

Quant à notre petit collègue du Château de Gosnay, groupant en 1384, " sous la gouvernance de demiselle Lisbette de Lichtervelde ", 4 garçons et 7 filles, il n'y a pas de doute qu'il s'agit bien, sinon d'autres bâtards, tout ou moins de onze bâtards et bâtardes du Comte Louis de Male encore jeunes à l'époque de sa mort.

Sans revenir sur le document cité au début de cette notice qui ne donne qu'une indication assez vague, d'autres documents reposant également aux Archives du Nord nous en fournissent la preuve péremptoire. Il y existe en effet un " Etat concernant le paiement des arriérés dûs aux serviteurs de Mlles les Batardes du Comte Louis de Male, résidant au Château de Gosnay " (2). J'ai trouvé en outre dans le compte de 1384-85 du Receveur Général de Flandre Henri Lippin, sous la rubrique : " Despense..... pour le nourrissement des bastars de feu Monseigneur ", l'article ci-après (3) : " A *Damoyselle Elizabeth* " (c'est notre Lisbette évidemment) " Gouverneresse de plusieurs enfans bastars de feu Monseigneur de Flandres, que Dieux pardoint, pour plusieurs mises et fraiz pour elle faiz et paiez pour vestemens, fourreures et autres choses achetées pour le dit gouvernement, jusques au trépas du dit feu Monseigneur le Comte..... C IIII<sup>XX</sup> V francs ".

Les articles suivants du même document nous permettent d'ailleurs de préciser l'organisation de cet étrange pensionnat de Gosnay. Outre la " Gouverneresse ", il y a une garde des enfants, Marie Wiericx, qui semble être l'économe de l'établissement, car elle reçoit en quatre postes successifs 1145 livres, dont 40 livres de

(1) *Lille* : A. D. N. Invent. Som. T. VII, p. 213, 2<sup>e</sup> col. B. 3329.

(2) *Lille* : A. D. N. Invent. Som. T. VII, p. 355, 2<sup>e</sup> col. B. 3369, N<sup>o</sup> 14517bis, Document sans date : Lisbette de Lichtervelde non citée.

(3) *Lille* : A. D. N. B. 4073, Recette Générale de Flandre du 30 Janvier 1384 (n. st.) au 24 Juin 1385, fol. 70 r<sup>o</sup>.

gratification à remettre à Belle de Rolleghem, Chambrière, et à Pierre Stemonc, Varlet.

Quoique ces onze enfants, leur "Gouvernesse" et le personnel attaché à leur service forment déjà une colonie assez importante, il ne semble pas que le Château de Gosnay ait été exclusivement affecté à leur usage. Le Roi de France Charles VI y vint en personne, quelques mois avant la mort du Comte Louis, comme hôte de Philippe le Hardi, gendre du dit Comte. Je note en effet, dans l'Itinéraire des Ducs de Bourgogne (1) que le Samedi 29 Août 1383, le Duc soupe et gîte à Gosnay "devers le Roy"; le dimanche 30, il y passe tout le jour "devers le Roy"; le lundi 31: "tout le jour sur le champ avec le Roy" C'est la fin d'Août: on chasse!

Quoiqu'il en soit, qui sont donc ces bâtards? Sont ce ceux précédemment cités? Je ne le crois pas, tout au moins pour la plupart!

Il ne se peut agir tout d'abord des trois fils et des deux filles nommés dans le Testament; *Le Haze de Flandre, Louis le Frison et Jean sans terre*, sont déjà en circulation du vivant même du Comte; quant aux deux filles, les deux premières "Marguerite", le testament indique qu'elles sont déjà établies: l'une mariée, l'autre religieuse. Il ne s'agit pas non plus de la troisième Marguerite dont le premier veuvage date de 1374, pas plus qu'il ne peut s'agir de Pierre de Flandre, mort en 1376.

Je compte donc sept bâtards et bâtardes connus qui n'ont certainement pu être ceux de Gosnay. Si nous les ajoutons aux onze de Gosnay, nous pouvons chiffrer le nombre de bâtards du Comte Louis à 18... au moins!

Il est possible que parmi les sept filles de Gosnay, pupilles de Lisebette de Lichtervelde, nous puissions

---

(1) ERN. PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*: Année 1383, p. 159.

compter *Jeanne, Béatrice* et les deux "*Catherine*". Peut être ! Mais je ne puis apporter aucune précision à ce sujet, car dans aucun des comptes consultés, postérieurs à 1384, je n'ai plus trouvé trace, ni de ces demoiselles, ni de leur "*Gouverneresse*".

Il n'en est pas de même des garçons que j'ai pu repérer, au cours d'une heureuse investigation faite aux Archives de la Côte d'Or à Dijon, dans les comptes des Receveurs Généraux des Duché et Comté de Bourgogne. Il en est en effet question dans tous les comptes de ces receveurs de 1386 à 1393 (1).

De l'ensemble des renseignements que fournissent ces documents, je dégage que Philippe le Hardi a mis fin au plus tard en 1385 à l'éducation mixte de ses jeunes beaux-frères et belles-sœurs illégitimes et que ceux là ont été évacués à Langres en Bourgogne, pour y achever leur éducation sous la direction de deux prêtres : Pierre de Cembourg, chargé de leur "*administration*" (2) et Jean Regnaudot, "*maistre en escole*", chargé de leur instruction par Madame la duchesse à partir du 5 Octobre 1386 (3).

Dès 1389 (4) il n'y a plus à Langres que trois bâtards : *Victor, Rennequin et Ginnequin* (ce sont de petits flamands : *Rennekin, Ginnekin*). *Victor*, nous le connaissons déjà : c'est le futur Amiral de la Mer, dont il a été question plus haut, qui se maria un an après son frère *Robert* en 1420. Le quatrième des garçons élevés à Gosnay pourrait très bien être ce Robert dont l'éducation aurait été terminée en 1389 ; marié en 1419, il devait être encore jeune en 1384.

En tout cas, parmi les fils de Louis de Male, *Victor*

(1) *Dijon* : Arch. de la Côte d'Or : B 1465, fol. 80 v° ; B 1470, fol. 77 v° ; B 1473, fol. 56 v° ; B 1474, fol. 53 v° ; B 1478, fol. 46 r° ; B 1480, fol. 39 r° ; B 1484, fol. 62 r° ; B 1490, fol. 82 r°.

(2) *Dijon* : Ibid. : B 1465, fol. 80 v° ; B 1470, fol. 77 v° ; B 1484, fol. 60 v°.

(3) " " : B 1470, fol. 77 v° ; B 1474, fol. 53 ; B 1480, fol. 39.

(4) " " : B 1474, fol. 53.

et *Robert* sont les seuls qui subsistent en Flandre dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Leur état de bâtards du dernier comte de Flandre, leur proche parenté avec les Ducs de Bourgogne, ainsi que la qualité de leurs alliances, leur assurent une situation prépondérante parmi les seigneurs flamands. La fréquence et le taux des libations, dont ils sont gratifiés lors de leurs nombreux déplacements, en font foi (1). Ils ont d'ailleurs l'esprit de famille, car on les rencontre souvent ensemble et ils s'occupent à l'occasion de leurs neveux et nièces, enfants des autres bâtards (2).

De *Rennequin* et de *Ginnequin*, plus de trace après 1394. Sont ils morts jeunes ? se sont ils établis en Bourgogne ou ailleurs ? Chi lo sa ? Une chose est certaine, c'est qu'ils ont été à Langres avec Victor, sous la direction des deux prêtres cités plus haut, aidés d'un Thevenin de Lalys, varlet, de la femme de celui-ci et d'un cuisinier (3). Langres est leur résidence habituelle depuis 1386. En 1388 ils en sont éloignés quelque temps d'abord en destination de La-Perrière-sur-Saône et ensuite de Rouvres auprès de la Duchesse de Bourgogne "à cause de la mortalité qui estoit à Langres (4)". L'intérêt que Marguerite de Male porte à l'éducation et à la santé de ses jeunes frères est donc bien réel ! En 1391 "la mortalite" les éloigne derechef de Langres, car en Juillet toute la maisonnée est mise à l'abri à Maisy (5).

---

(1) Le vin d'honneur leur est en général offert à raison de 4 cannettes.

(2) Voyez, p. ex.: *Bruvelles*, A. G. R. Ch. des comptes, 43124, Comptes de la Chatellenie de Furnes 1419, fol. 41 r<sup>o</sup> : Le 13 Mars : l'Amiral de la Mer, Robert de Flandre et le Sgr. de Drincham (fils de Jean sans terre) reçoivent le vin d'honneur à Furnes. Ibid., fol. 44 v<sup>o</sup>, 58 r<sup>o</sup> : Le 22 Octobre : *Robert* et *Victor* oncles de "Myns heren s'Haze dochter" assistent à son mariage. Cf. Ibid., N<sup>o</sup> 43125, fol. 18 v<sup>o</sup>, 20 v<sup>o</sup>.

(3) *Dijon* : Arch. de la Côte d'Or. B. 1478, fol. 46.

(4) *Dijon* : Arch. de la Côte d'Or. B. 1473, fol. 56 v<sup>o</sup>.

(5) *Dijon* : Arch. de la Côte d'Or. B. 1484, fol. 60 v<sup>o</sup>.

Une fois 1394, nous ne trouvons plus trace de rien, ni de l'établissement de Langres, ni de dépenses spécialement afférentes aux bâtards ou bâtardes du Comte Louis, ni en Bourgogne ni en Artois ni en Flandre. L'éducation est sans doute terminée et l'éducatrice au repos !

Reste à savoir, en ce qui me concerne tout au moins, qui était cette *Lisebette de Lichtervelde*, cette Maintenon flamande du XIV<sup>e</sup> Siècle. A cet égard je ne puis rien affirmer, j'en suis réduit aux conjectures.

Nos plus anciens généalogistes, dont les travaux ne datent d'ailleurs que du XVI<sup>e</sup> Siècle, ni Voet, ni Gaillard, ni Leblond ne font une place à cette " *demiselle Lisebette* ". Etant donné les circonstances de temps, d'âge et de situation, j'ai tout lieu de croire, que *Lisebette de Lichtervelde* devait être la fille de *Roger de Lichtervelde dit Diederixzone*, l'un des conseillers du Comte Louis de Male. Bailli d'Ypres, chargé de missions diverses en Angleterre (1), à la Hanse teutonique à Lubeck (2), il apparait comme présent au conseil du Comte dans de nombreuses chartes (3); à la fin de sa vie il sera également l'un des membres les plus actifs de l'Audience du Comte (4), organisation qui donna naissance au Conseil de Flandre. De ses deux alliances les généalogistes ne lui donnent que quatre enfants: une fille, *Germaine*, et trois fils *Jean, Louis et Eloy*. *Jean*: Maître es arts de Paris, chanoine de Senlis et recteur

(1) *Bruvelles*: A. G. R. Trésor des Chartes de Flandre: 2<sup>e</sup>me Serie: A<sup>n</sup>o 1370.

(2) *Hanserecesse. Die recessé und andre acten der Hansetage*: 1356-60, p. 174 et 177. n<sup>os</sup> 248, 251.

(3) CTE TH. DE LIMBURG-STIRUM, *Cartulaire de Louis de Male*, passim. Lille. A. D. N.: B 1566, fol. 97, 163; B 1567, fol. 16, 47, 91 v<sup>o</sup>, 94 v<sup>o</sup>, 97 v<sup>o</sup>, 98 v<sup>o</sup>, 99, 100 v<sup>o</sup> etc.: B 1596, fol. 158, 165 v<sup>o</sup>.

(4) GAILLIARD, *Arch. du Conseil de Flandre: Notice sur l'Audience du Comte*, p. 107.

NAP. DE PAUW, *Bouc der Audiencie*. Gand, 1901: passim.

de Roulers (1); *Louis* : d'abord Prévôt de Lille (2), puis Bailli de Termonde (3) et enfin *Eloy* tué avec son frère Louis au service du Comte au Beverhoutsveld-lez-Bruges en 1382 (4).

Outre ces trois fils j'en ai découvert un quatrième, "*Lievin*", étudiant à Paris et chanoine prébendier de la Collégiale St-Paul à Liège (5). Si on a oublié un fils, à plus forte raison peut on avoir négligé une fille. Aussi tout me donne à penser que "*demiselle Lisebette*" est tout simplement une de leurs sœurs, fille comme eux de *Roger de Lichtervelde*, le conseiller.

Pour une mission de haute confiance et de discrétion comme celle de l'éducation de ses bâtards, dont tout prouve que le Comte ne se désintéressait pas, quoi d'étonnant qu'il se soit adressé à la fille célibataire d'un de ses plus anciens et fidèles conseillers ?

J'accueillerai d'ailleurs avec plaisir toute précision qui pourrait m'être fourni à ce sujet.

COMTE PIERRE DE LICHTERVELDE.

---

(1) *Analecta Vaticano-Belgica*. T. VII, p. 73, 97, 836 ; T. IX, p. 101.

(2) *Bruelles* : A. G. R. *Inventaire des comptes en rouleaux*, par NÉLIS, p. 108, n° 1742.

(3) *Lille* : A. D. N. B. 4070, fol. 18 r°.

(4) MEYER, *Annales Rerum Flandricarum*, Anvers, 1551, Livre XIII, fol. 184 v°.

(5) *Analecta Vaticano-Belgica*. T. VII, p. 226, 836 ; T. IX, p. 260, 989.